

Le Concours « Ecrits pour la fraternité » Edition 2021-2022

Nous allons vivre la 9e participation de notre académie au concours. Après une année particulière, nous souhaitons que vous puissiez aboutir dans vos activités avec vos classes.

**« Rien n'est tel que le rêve pour engendrer l'avenir. »
Victor Hugo, *Les misérables***

**Votre rêve, notre rêve d'aujourd'hui peut devenir la réalité de demain...
Nous tous, adultes, jeunes, enfants, avons besoin d'imaginer l'avenir après ces longs mois de
crise sanitaire et de privations de libertés.**

La liberté de production et de traitement du thème est totale. L'encadrement des enseignants doit se limiter à stimuler et encourager l'expression des candidats quelle que soit la forme des productions. Ce travail d'encadrement nécessaire, est l'assurance d'un rendu de travaux pertinents et de qualité.

La précédente édition a démontré que l'accompagnement des professeurs est absolument indispensable pour conduire l'élève sur la bonne voie de la meilleure compréhension de la thématique.

Le règlement et tous les éléments nécessaires à la compréhension de l'esprit du concours sont disponibles sur une plaquette d'information accessible sur le site de la LDH nationale,

<https://www.ldh-france.org/sujet/concours-ecrits-pour-la-fraternite/>

Vous pourrez aussi contacter des personnes ressources :

- **La Ligue des Droits de l'Homme, section Guadeloupe :**

Hubert JABOT 0690-56-26-15

- **Professeurs référents académiques :**

*Claudie LATOR claudie.lator@ac-guadeloupe.fr (professeur documentaliste, Lycée Sony RUPAIRE de SAINTE-ROSE).

*Christelle POPOTTE 0690-67-99-25 (professeur d'histoire-géographie, Lycée Raoul Georges NOCOLO de BASSE-TERRE).

*Oumar OUEDRAOGO, oumar.ouedrago@ac-guadeloupe.fr (professeur d'histoire-géographie, Lycée Charles COEFFIN de BAIE-MAHAULT)

Nous vous proposons quelques recommandations pour améliorer la qualité des travaux :

- veiller à la qualité du son et de la captation des images pour les productions audiovisuelles ou musicales,
- veiller à la qualité de la syntaxe et de l'orthographe pour les productions écrites,
- veiller à la qualité du graphisme et à une représentation suffisamment expressive pour les productions artistiques de type dessin ou affiche,
- le diaporama ne peut être considéré comme une œuvre écrite. Cet outil peut être proposé comme support pour des montages visuels légendés,
- si une œuvre est réalisée dans une langue régionale ou étrangère, joindre obligatoirement la traduction française.

Chaque production sera accompagnée de la **fiche de participation dûment complétée par le professeur de la classe**. Un coordonnateur par établissement peut être nommé. Il a la responsabilité de l'envoi des productions et des fiches de participation.

Les productions seront envoyées par courrier électronique

VENDREDI 1^{er} AVRIL 2022

DERNIER DELAI

Adresse mail : ldh971.concours@gmail.com

Le jury de ce concours composé de membres de la Ligue des Droits de l'Homme, d'enseignants et de personnalités de la société civile, appréciera les productions afin de sélectionner les plus pertinentes pour le **concours national**.

Les productions académiques lauréates seront transmises au jury national de la LDH par la section Guadeloupe. Les auteurs des œuvres retenues au national seront invités à recevoir leur prix à Paris. Les frais de déplacement seront à la charge de la LDH.

Nous vous souhaitons une belle aventure de fraternité.